

jouer un rôle déterminant dans la « débrettonisation » de Nantes. Avec la période de 1945 à 1990, vient « Le temps des renouveaux » (chapitre cinq). Les mutations économiques, l'évolution de la population du département de Loire-Atlantique, les effets de la planification amènent à un découpage à but essentiellement économique même si la Bretagne, en 1977, bénéficie d'une charte culturelle – qui englobe la Loire-Atlantique –, qui tend à maintenir son originalité au sein de la République. C'est ce qui finit par susciter une revendication unitaire « dans un cadre ancien » qui fait s'opposer les acteurs économiques eux-mêmes.

On en vient ainsi, au chapitre six et dernier, à la question première à laquelle l'ouvrage donne des éléments de compréhension : « Nantes et la Bretagne, une question toujours en suspens au ^{xxi}^e siècle ». La défense de l'identité bretonne est maintenant reprise par le politique – le drapeau breton flotte sur l'hôtel du département en même temps que sur la courtine du château –, ce qui participe de la mobilisation actuelle. Dominique Le Page constate les liens anciens et nombreux qui ont existé entre Nantes et la Bretagne jusqu'à la Révolution. Et si la disparition de l'unité provinciale a pu distendre ces liens, les Bas-Bretons ont largement contribué à l'essor de Nantes qui a redécouvert son passé, ainsi Nantes est-elle incontestablement bretonne. Le débat qui a eu lieu pendant l'entre-deux-guerres a participé à ce réveil culturel, même s'il était largement porté par une classe sociale attachée aux valeurs du passé. Aujourd'hui, le débat s'est infléchi, élargi, et l'ouvrage publié par Skol Vreizh propose des pistes ouvrant vers une véritable décentralisation qui reste à construire. Pari gagné pour l'éditeur et l'auteur qui ont su, sans passion mais avec un vrai talent, poser les bonnes questions et fournir à l'élève les éléments de réflexion pour militer, ou pas, pour « Nantes en Bretagne ? ».

Jean-François CARAËS

Jean-Yves ANDRIEUX (dir.), *Villes de Bretagne : patrimoine et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Cités d'art de Bretagne, « Hors collection (histoire) » 2014, 383 p., ill. n. b. et coul.

Ce livre répond à la volonté des réseaux des Petites cités de caractère et des Villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne (historique) de disposer d'un « ouvrage de référence » faisant le point de la recherche et de l'« iconographie patrimoniale » sur le fait urbain en Bretagne, afin de donner à voir sur « le temps long, les multiples facettes qui disent l'âme des villes ». L'ouvrage est au service d'une thèse : en finir avec « l'image éculée de la Bretagne, terre de marins et pays rural » et montrer l'importance – longtemps sous-estimée – des villes en Bretagne, thèse que la recherche historique a accréditée depuis quelques décennies.

Le pari est tenu sous la forme d'un « beau livre », riche de nombreuses illustrations (385) de nature variée, souvent de qualité et assorties d'un commentaire.

Le texte, non alourdi de notes de bas de pages, fait appel à des spécialistes. Historiens, historiens de l'art ou enseignants en aménagement de l'espace et de l'urbanisme, chacun fait, en une vingtaine de pages, la synthèse des connaissances les plus récentes sur une période ou un thème ; en ce sens le livre obéit à une double logique : à dominante historique pour les périodes anciennes et ensuite thématiques, point de vue qui conduit pour l'époque moderne à des répétitions. De fait, le livre est une suite de monographies réparties en cinq parties et seize chapitres selon un découpage chronologique, que ne respectent pas strictement tous les auteurs, selon qu'ils privilégient une approche plus historique ou plus architecturale, mais tous associent apports de connaissances et références monumentales, et certains s'ouvrent à des questions d'ordre plus patrimonial.

La première partie, intitulée « Naissance de la ville », traite de la ville antique (Yvan Maligorne), de la ville paroissiale à la ville ducale (Yves Coativy) et de la ville fortifiée (Daniel Pichot). Les deux premiers chapitres sont de tonalité historique. Y. Maligorne date l'apparition de la ville de la domination romaine et envisage les chefs-lieux des *civitates* et les plus importantes des « agglomérations secondaires » dont il restitue la formation et les mutations. Y. Coativy insiste sur le « beau » XIII^e siècle, siècle durant lequel une soixantaine de localités accèdent au rang de ville. La Bretagne connaît alors un premier apogée urbain encore trop méconnu. La contribution de D. Pichot amorce la série des exposés thématiques. La ville fortifiée est expliquée. Le fait que l'enceinte consacre symboliquement la ville explique que, les guerres finies, les enceintes urbaines subsistent. Puis, le propos devient plus patrimonial, en évoquant le temps, récent, de leur réhabilitation et de leur mise en valeur.

La deuxième partie, « De la ville médiévale à la ville classique », comporte quatre chapitres thématiques. En traitant de la ville religieuse, Georges Provost montre qu'avec la Réforme catholique, les édifices religieux se multiplient et se renouvellent. Si la Révolution fait disparaître les institutions qui les animaient, les bâtiments ont souvent connu ensuite de nouvelles affectations et ont gardé une valeur mémorielle et identitaire. Si la ville religieuse s'inscrit dans une histoire séculaire, de nouvelles fonctions contribuent à d'autres modèles urbains. Il en est ainsi de la ville toilière et négociante (André Lespagnol et Jean Martin) et de la ville parlementaire (Gauthier Aubert). Après avoir retracé les grandes phases de la production textile bretonne, A. Lespagnol et J. Martin présentent avec précision le patrimoine architectural dans divers lieux, en particulier Locronan, Quintin, Morlaix et surtout Saint-Malo. G. Aubert étudie Rennes, la ville parlementaire, rang que lui disputèrent un temps Nantes (au XVI^e siècle) et Vannes où le parlement est exilé en 1675. Mais après 1690, celui-ci revient à Rennes qui s'affirme comme capitale. Ce rang s'inscrit dans la pierre et dans la ville – surtout après l'incendie de 1720 –, qui se réorganise à partir de ce nouveau centre de pouvoir. G. Aubert s'interroge encore sur la destinée identitaire de ce Rennes d'Ancien Régime. Les

Lumières, G. Saupin le rappelle, sont le siècle de l'embellissement et de l'aération des villes. D'autre part, elles s'imposent comme lieux de concentration des flux, ce qui pose la question du maintien des enceintes urbaines, alors que la première mondialisation et la « seconde guerre de Cent Ans » redessinent la carte urbaine. L'embellissement urbain, qui n'est pas le fait du seul intendant, se traduit par de nombreux aménagements, la création de nouveaux quartiers, voire de villes nouvelles.

La troisième partie, « La ville du XIX^e siècle », reste thématique. Elle traite de la ville, bourgeoise (Pascal Burguin), industrielle (Claude Geslin), portuaire (Gérard Le Bouëdec) et balnéaire (Jean-Yves Andrieux). P. Burguin souligne que si la Bretagne s'urbanise lentement, la physionomie des villes change considérablement. Ces transformations sont menées par les élites bourgeoises qui cherchent à étendre les commodités dont elles jouissent dans leur logis à l'espace public de la ville. C. Geslin montre qu'au XIX^e siècle, l'industrie investit l'ensemble des villes et transforme le paysage urbain. L'auteur ouvre un volet social, prolonge son propos jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, évoque la réhabilitation de certains bâtiments industriels et le devenir de certaines friches industrielles. G. Le Bouëdec rappelle que le littoral breton est riche d'un réseau de petits ports de pêche et de cabotage dont la vitalité est remise en cause par le chemin de fer puis par le camion, puis trouvent une nouvelle vie avec la plaisance. Dans ces ports, la fusion entre ville et port est la règle. Ce schéma est différent pour les grands ports qui subissent de plein fouet les effets de la réorganisation des courants d'échanges. J.-Y. Andrieux relate la création de la ville balnéaire qui conquiert des rivages réputés hostiles. Les stations balnéaires sont des villes nouvelles, au plan régulier, dotées d'une morphologie semblable, en lien avec la mer et les activités ludiques de plein air. Les villas restent traditionnelles par leurs structures, mais sont pittoresques et ouvertes à tous les styles, en particulier néo-régionalistes. Dans les années 1960-1970, ces stations perdent leur spécificité d'antan et le balnéaire devient un patrimoine.

La quatrième partie revient à un plan chronologique qu'impose le drame de la Seconde Guerre mondiale. À la ville « Entre cliché romantique et ville moderne (1900-1940) » (Philippe Bonnet), font suite la ville reconstruite (Patrick Dieudonné) et la ville contemporaine (Daniel Le Couédic). P. Bonnet rappelle que la génération romantique a forgé une certaine image de la ville bretonne, moyenâgeuse agrémentée de quelques touches de Renaissance. Cependant, la région est ouverte aux innovations techniques et aux modes stylistiques, mais rétive aux courants les plus radicaux (*Bauhaus*, Le Corbusier). Après la guerre, le régionalisme investit tous les domaines du bâti à l'exception de l'immeuble collectif. Les villes s'adaptent aux nouveaux moyens de communication, se dotent d'équipements nouveaux alors que la question du logement social suscite des réalisations à Nantes et Rennes. P. Dieudonné traite des villes reconstruites de Saint-Malo, Nantes, Saint-Nazaire, Lorient et Brest. Chacune, étant un cas particulier, est revisitée, ce qui conduit à réévaluer des choix de composition et une diversité à laquelle des travaux de réhabilitation

et un intérêt pour le patrimoine ont rendu une dignité. D. Le Couédic relève que nombre d'édifices urbains attestent d'une modernité affirmée dont la variété et la qualité étonnent souvent. Par ailleurs, le paysage urbain est transformé par le fort engouement pour les maisons individuelles. Mais loin de provoquer un étalement urbain, le phénomène profite aux couronnes périurbaines où s'implantent des constructions néo-régionalistes. Quant à la ville, elle renoue avec l'historicisme, le régionalisme et la « ville sédimentaire » qui s'ouvre à des « projets urbains ».

La cinquième partie, « La ville symbolique de l'Ancien Régime au XXI^e siècle », comporte deux chapitres. Dans « Villes d'images et de papier », Patrick Harismendy rappelle que la ville suscite des récits et des images qui diffèrent selon les modes successifs d'écriture. Au XVIII^e siècle, les administrateurs et les voyageurs en célèbrent la beauté et l'utilité. Le romantisme fait une part limitée à la ville et sur le mode nostalgique. Puis s'imposent les récits de voyage et les guides, tandis qu'ingénieurs et médecins s'expriment, animés par des impératifs hygiéniques. Il en résulte une appréciation négative, dont pâtit tout particulièrement Brest. Ensuite, avec d'autres récits, les souvenirs relatés donnent à la ville une épaisseur sociale. La « ville retrouvée » est ensuite traitée différemment selon les médias : timbres, cinéma bande dessinée ou romans policiers. Jean-Bernard Vighetti retrace une histoire dont il est l'un des acteurs, celui de la promotion du tourisme urbain qui s'appuie sur la mise en place de réseaux, de chartes de qualité, de festivals (*Tombées de la nuit*) et d'organismes.

L'ouvrage se complète de la présentation des réseaux Petites cités de caractère (vingt-deux communes) et Villes d'art et d'histoire et villes historiques de Bretagne (vingt-deux villes), de deux index (noms et lieux). Quant à la bibliographie, baptisée « Lectures complémentaires », elle est réduite à l'essentiel.

Le livre – dont l'ambition se voulait limitée – appelle à une plus vaste synthèse sur les villes bretonnes.

Alain GALLICÉ

Catherine TOSKER et Jean-Jacques RIOULT (dir.), *Architecture rurale en Bretagne : 50 ans d'inventaire du patrimoine*, Lyon, Éditions Lieux-Dits, 2014, 324 p., ill. n. b. et coul.

La publication de ce volume marque le cinquantième anniversaire de la création de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France et, de façon plus spécifique, de la Commission régionale de Bretagne. Conçue par André Malraux, alors ministre de la Culture, la philosophie de l'Inventaire reposait sur la tradition française des « Beaux-Arts », née au XIX^e siècle. L'accent y était mis sur les richesses artistiques, sur le Beau et sur ce qui sortait de l'ordinaire.